

Deuxième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Voirie Service RM SA, Corsier GE**
2. Nom et siège de la société anonyme reprenante: TRANSVOIRIE SA, Chêne-Bougeries GE
3. Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4. Date de la décision: 15.06.2004
5. Echéance de préavis des créances: **23.08.2004**
6. Adresse pour la déclaration des créances: TRANSVOIRIE SA, chemin De-la-Montagne 76, 1224 Chêne-Bougeries
7. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. Remarques: L'actif et le passif de la société Voirie Service RM SA sont repris par la société TRANSVOIRIE SA conformément au contrat de fusion du 1er juin 2004 sur la base d'un bilan au 31 décembre 2003.

La société reprenante attire expressément l'attention des créanciers éventuels sur la possibilité de la confusion des biens des deux sociétés après l'expiration d'un délai de trois mois à compter du troisième appel aux créanciers conformément à l'article 748 chiffre 6 CO en relation avec l'article 745 CO.

Necker, Christ, Gregorc & de Candolle, Notaires
1206 Genève

(02371666)